

Compte-rendu du CTSD du 25 janvier 2019

Syndicats présents : FSU – FO – CGT – SUD éducation - UNSA

En résumé :

Les Organisations syndicales ont dénoncé la baisse de moyen et l'explosion des heures supplémentaires. Lors de l'étude de cas d'établissement, on se rend compte que dans de très nombreux établissements du 93, la baisse conjoncturelle de quelques élèves sur un niveau permet à la DSDEN de fermer des classes, alors même que les effectifs doivent remonter l'année suivante. De même, le refus de pratiquer la double inscription des élèves issus des dispositifs spécifiques met en danger les seuils lorsqu'ils et elles sont inclu-e-s dans les classes banales. **SUD éducation 93 a dénoncé cette logique comptable durant tout le CTSD.**

1- Adoption du Règlement Intérieur du CTSD

Le SNES demande que les suppléant-e-s reçoivent la convocation et les documents, néanmoins l'administration s'y oppose du fait du rejet de cette proposition par le Recteur au CTA.
Les convocations seront envoyées aux adresses mail professionnelles.

Vote sur le Règlement Intérieur du CTSD : Abstention des syndicats néanmoins il s'appliquera.

2- Dotation Horaire Globale des collèges

Déclaration intersyndicale concernant les élèves allophones. (en pièce jointe)

Déclaration du SNES

Déclaration de FO

Déclaration de la CGT

Déclaration de SUD éducation (en pièce jointe)

Déclaration de l'UNSA

Mise à part l'UNSA, les organisations syndicales sont d'abord largement revenues sur le contexte politique que nous connaissons : mobilisation des Gilets Jaunes, aggravation des inégalités dans la société, critique du gouvernement... mais aussi sur la politique autoritaire et libérale du Ministère et sur les mobilisations propres à l'éducation nationale avec l'organisation des « Stylos Rouges » et la grève du 24 janvier.

Ensuite les OS ont dénoncé le manque de moyens dans l'académie.

Réponse de l'administration :

En introduction, M. le DASEN encourage les Organisations Syndicales à ne pas aller dans les excès dans nos déclarations. Sur la réforme du lycée, notre but à tous est de rassurer les élèves, notre objectif ne devrait pas être de « semer l'inquiétude généralisée ».

SUD éducation rappelle son opposition aux réformes Blanquer, celles-ci aggravent les inégalités territoriales et cassent le service public d'enseignement.

Sur la question des dépassements de seuil : les collèges hors de l'éducation prioritaire dans lesquels les seuils sont dépassés ont des locaux qui ne permettent pas d'ouvrir des classes.

SUD éducation revendique la construction de collèges afin d'en finir avec les classes surchargées, nous voulons des collèges à taille humaine : pas plus de 400 élèves en collège.

Concernant les moyens distribués aux établissements : La DSDEN garde **une petite réserve qui servira aux ajustements.** Malgré les multiples demandes des Organisations Syndicales, M. le DASEN refuse de dire la quantité d'heures qui serviront aux ajustements.

SUD éducation 93 dénonce ce manque de transparence.

Nous attendons plus de 2000 élèves supplémentaires dont + 1038 élèves en classe banale = 60,5 Equivalents Temps Plein sont octroyés à l'académie.

Le taux de HSA augmente, il est de 8,72 % dans les collèges dans le département.

SUD éducation 93 dénonce le manque de moyens qui est largement insuffisant au vu de la hausse démographique et appelle tous les personnels à se mobiliser pour refuser collectivement les heures supplémentaires.

L'institution entend les inquiétudes sur les inégalités H/F due à l'augmentation des heures supplémentaires néanmoins du point de vue de l'institution, il s'agit d'une augmentation du pouvoir d'achat pour les personnels.

Sur les heures ex-Non-Francophone : La DSDEN se félicite car tous les établissements qui ont une UPE2A bénéficient des heures ex-NF alors que ce n'était pas le cas avant. La baisse du nombre d'Heures ex NF : de 6h à 4h a été pensée avec les chefs car ces heures n'étaient pas toujours utilisées. M. le DASEN s'interroge sur ce dispositif qui consiste à sortir les élèves de cours.

Pour SUD éducation 93, cette baisse du nombre d'heures ex-NF est inacceptable. Même si effectivement il y a plus de collèges qui en bénéficient, le redéploiement des moyens ne cache pas la baisse du nombre d'heures.

En 2018, 58 collèges bénéficiaient de 360h. En 2019, 66 collèges bénéficient de 268h. On note donc une baisse de 92 heures.

Un des critères avancés par l'institution dans la dotation de chaque collège, c'est « l'adaptation aux réalités locales » selon l'administration.

SUD éducation 93 dénonce cette politique d'opacité de la part l'administration qui repose sur la mise en concurrence des établissements les uns avec les autres dans l'attribution de moyens supplémentaires. Par ailleurs SUD éducation 93 s'inquiète sur la situation des collègues qui vont faire des compléments de service pendant que leur collègue se voit absorber les heures supplémentaires.

Sur **les heures supplémentaires** : dans 1/10 des collèges du département les prévisions en heures supplémentaires correspondent au double de ce qui sera finalement absorbé.

Pour l'administration, l'instabilité des équipes rend difficile de mesurer les heures supplémentaires. L'administration ne demande pas le même effort à tous les établissements et veut gérer au cas.

Le dispositif Devoirs Fait : a bénéficié à 13.000 élèves l'an passé, l'administration espère La CGT a demandé que soit réalisé un bilan du dispositif « Devoirs fait » lors du prochain CTSD.

Nous avons ensuite abordé les cas particuliers des établissements, SUD éducation 93 contacte les camarades de ces établissements afin de les informer.